

Communiqué de presse

Novembre 2019

2^E PROMOTION DES LABELS « ARTISAN DU TOURISME »

Patrick Devedjian, Président du Département des Hauts-de-Seine, sera représenté par Aurélie Taquillain, Conseiller départemental délégué au Tourisme, à la cérémonie de remise des Labels Artisan du Tourisme, aux côtés de Daniel Goupillat, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine, jeudi 7 novembre, au Parc nautique départemental de l'Île de Monsieur, à Sèvres.

Cette année, **65 artisans labellisés** sont mis à l'honneur lors d'un événement remarquable qui a pour objectif de faire découvrir des savoir-faire d'exception **dans les secteurs des Métiers d'Art et de la Création et des Métiers de bouche** sur le territoire.

Créé en 2018 en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine, le label « Artisan du Tourisme » s'inscrit dans les projets de la **Vallée de la culture**. Cette approche territoriale innovante vise à développer l'attractivité du territoire et en valoriser la qualité de vie pour ses atouts culturels, patrimoniaux, espaces verts, circulations douces, mais aussi au travers des savoir-faire des artisans et de leurs valeurs de partage avec tous les publics.

Les objectifs du Label « Artisan du tourisme »

- Positionner le Département comme **un territoire d'excellence en matière d'artisanat** notamment dans le secteur des métiers d'art ;
- Promouvoir auprès de la clientèle touristique, **les savoir-faire locaux inscrits dans une démarche d'accueil du public** ;
- Valoriser les artisans représentatifs « l'Art de vivre à la française » qui contribuent à **l'attractivité touristique du territoire** ;
- Faire émerger et promouvoir **de nouvelles offres de tourisme expérientiel** qui correspondent aux nouvelles attentes des visiteurs.

Les critères de sélection

Le jury a sélectionné la deuxième promotion « Artisan du tourisme » selon quatre critères : la représentativité du savoir-faire et du savoir-recevoir, l'originalité et les éléments différenciant de l'entreprise et de l'offre, la production locale et les modalités et la qualité de l'accueil du client.

Au regard de ces critères, **65 artisans** ont été sélectionnés sur 80 dossiers de candidature **pour une période d'un an** :

- **31 issus des métiers de bouche** : pâtissier, fromager, chocolatier, confiseur, charcutier-traiteur, brasseur, boucher, poissonnier

Chocolatier



Pâtissier



- **34 issus des métiers d'art et de la création** : céramiste, plumassière, horloger, maître-verrier, tailleur ou ciseleur de pierre, créateur textile, maroquinier, brodeuse haute couture ; designer végétal, joaillier, mosaïste...

Ciseleur



Maroquinier



Un des enjeux de cette deuxième édition était le déploiement du label sur le territoire. Sur les 39 labellisés en 2019, 90 % ont renouvelé leur candidature, démontrant ainsi leur engagement dans la durée mais également leur satisfaction vis-à-vis du dispositif.

Le palmarès 2020 distingue donc **26 nouveaux lauréats** (+70 %).

Désireux de faire découvrir leurs métiers et leurs productions, ces 65 artisans labellisés dans les Hauts-de-Seine ouvrent leurs portes au public. Dans leurs ateliers ou leurs boutiques, ces professionnels passionnés s'engagent à réserver le meilleur accueil aux visiteurs et à leur offrir de multiples opportunités de découvertes culturelles ou gourmandes, originales ou inédites.

[Découvrez l'ensemble des artisans labellisés en pièce jointe](#)

Contact presse

Justine Maucotel

tél. : 01 47 29 32 32

courriel : jmaucotel@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr